Président du comité scientifique :

Pr. Fergag Maamar

Membres du comité scientifique :

Pr. Feninekh Abdelkader – Pr. Abbassa Tahar – Pr. Hamida Nadia – Pr. Benadida Nabil - Pr. Mohamed Karim Nour eddine – Pr. Fergag Maamar –Pr. Haidra Mohamed - Pr. Benouali Ali – Pr. Saji Allam - Pr. Basem Shihab – Pr. Doubi Bounoua Jamal – Pr. Boushaba Djillali –Pr. Benfreha Rachid - Pr. Zouatine Khaled – Pr. Ouafi Hadja – Pr.Benbadra Afif –Pr.Belbey Ikram –Pr. Kherrez Halima – Pr. Benguettat Khadidja – Pr. Alleg Nawel – Pr. Ben Kara Mostefa Aicha - Pr. Djelti Mansour – pr Bouker Rachida

Présidente du comité d'organisation :

Dr. Zaamiche Hannane

Membres du comité d'organisation :

Dr. Benouda Youcef - Dr. Ben Abou Afif -Dr. Aoun Fatima Zohra – Dr. Bahri Oum Elkheir – Dr. Awayel Abd Essamad – Dr.Boukhoudmi Fadia – Dr. Derai Larbi –– Dr. Djelti Amar –Dr. Belhadj Djilali – Medjbeur fatima- Dr. Belhamri fahima- Dr. Laawar Rim Rafiaa - Dr. Bouzid Khaled – Dr.Boughliem Afif .

Chibane Ouarda

Zaiti Zoubi

République algérienne démocratique et populaire

Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique

Université Abdelhamid Ibn Badis – Mostaganem

Faculté de droit et de science politique

Sous le haut patronage du Recteur de l'Université Abdelhamid Ben Badis – Mostaganem

Pr : Otmani Baghdad

Projet de recherche formative universitaire (PRFU)

« Politique pénale et son rôle dans le développement économique et social »

Projet de recherche formative universitaire (PRFU)

L'efficacité de la protection pénale de l'environnement dans la législation algérienne

En collaboration avec

Le laboratoire de recherche : droits de l'homme et libertés publiques

Et l'équipe protection internationale des droits de l'homme et des libertés publiques

Organise le colloque national en ligne

Politique pénale nationale face à la prolifération des nouvelles substances psychoactives (drogues de synthèse)

Le 14 décembre 2026

◇

Président d'honneur du colloque national :

Pr.Fninekh Abdelkader

Président du colloque national

Pr. Haidra Mohamed

Coordinateur du colloque national :

Pr. Mohammed Karim Noureddine

Dates importantes

Dernier délai pour recevoir les résumés :

07 novembre 2026

Dernier délai pour répondre aux communications acceptées :

12 novembre 2026

Dernier délai pour recevoir les communications complètes :

1er décembre 2026

Date d'organisation du colloque:

14 décembre 2026

Langue utilisée : Arabe- Français- Anglais

Les communications complètes sont envoyées à l'adresse mail :

prfu.dfamille@gmail.com

*** *** *** * *** *** ***

Lien électronique du colloque:

https://bmeet.univ-mosta.dz/rooms/xzg-1pb-04u-szb/join

Pr : HAIDRA Mohamed :

Pr : FERGAG Maamar :

– La qualification juridique (Hukm) relative à la consommation et au trafic de NSP.
–Méthodes de protection de l'individu et de la société face aux nouvelles substances psychoactives (NSP), selon la Charia.

III : Sécurité et lutte contre la criminalité organisée

– Défis sécuritaires liés à la surveillance et au démantèlement des réseaux de trafic de NSP.
– Exploitation de la technologie et de l'espace numérique à des fins de promotion et de distribution.
– Mécanismes de coopération sécuritaire internationale et régionale.

IV : Système judiciaire et politique pénale

– Défis judiciaires liés à la preuve des infractions impliquant des NSP.
– Politique pénale : trouver un équilibre entre dissuasion, prise en charge et réinsertion.
– Sanctions alternatives et leur rôle dans l'atténuation de la propagation des NSP.

V : Approches préventives et de sensibilisation

– Le rôle des institutions éducatives et médiatiques dans la sensibilisation.
– La contribution de la société civile à la prévention.
Catégories des peines alternatives dans les affaires de mineurs et leurs réalités dans la législation algérienne et dans les législations comparées.
– Les partenariats multisectoriels en tant que mécanisme pour limiter la prolifération.

Conditions de participations

1- La contribution doit s'inscrire dans l'un des axes décrits ci-dessus.

2- La contribution doit être inédite ; elle ne doit pas avoir été publiée précédemment ni avoir fait l'objet d'une présentation lors d'événements scientifiques.

3- La contribution doit être rédigée dans le respect des normes scientifiques et de la méthodologie en vigueur.

4- Le texte doit comporter entre 10 et 15 pages.

5- Pour les textes en arabe, la police utilisée doit être « Traditional Arabic », avec une taille de 16 pour le corps du texte et de 12 pour les notes en marge ; pour les langues étrangères, la police doit être « Times New Roman », avec une taille de 14 pour le corps du texte et de 10 pour les notes en marge.

nationale, politique, garantissant la protection individuelle et la sécurité sociétale grâce à une stratégie nationale solide fondée sur la prévention, la dissuasion, le traitement et la réinsertion.

La Problématique :

Compte tenu de la propagation rapide des drogues de synthèse et de l'évolution constante de leurs structures chimiques, les systèmes juridiques et sécuritaires sont confrontés à un dilemme : la législation accuse souvent un retard dans l'inscription de ces substances sur les listes des produits réglementés, tandis que les réseaux criminels tirent profit de ce vide juridique.

Les questions centrales sont les suivantes :

Dans quelle mesure la politique pénale nationale a-t-elle réussi à suivre le rythme des évolutions rapides liées aux nouvelles substances psychoactives ?

Quelles sont les approches législatives, institutionnelles et judiciaires nécessaires pour garantir une plus grande efficacité en matière de prévention, de lutte et de protection de la société face à ces risques ?

.

Les objectifs de colloque national

Les objectifs de la journée d'étude sont les suivants :

1- Expliquer le concept de « nouvelles substances psychoactives » et en exposer les dangers.
2-Identifier des pistes de coopération internationale et régionale pour faire face à ce fléau.
3- Accéder aux méthodes les plus efficaces pour lutter contre les substances psychotropes.
4- Contribuer à la sensibilisation afin de combattre ce fléau.

Les Axes du colloque national

I : Le cadre juridique et législatif :

– L'évolution de la politique législative nationale concernant les nouvelles substances psychoactives (NSP).
– La problématique liée à l'inclusion des NSP dans les nomenclatures juridiques.
– Une analyse comparative au regard de la législation internationale et de celle des Nations Unies.

II : Les nouvelles substances psychoactives dans le droit islamique (Charia)

– Le concept et les types de NSP dans la perspective de la Charia.

Problématique du colloque national

Le phénomène des drogues de synthèse, appelées « nouvelles substances psychoactives » (NSP), est devenu l'un des défis les plus critiques auxquels sont confrontées les sociétés contemporaines. Ces substances ont de graves répercussions négatives sur la santé, le bien-être psychologique et la sécurité sociale, et sont directement liées à la criminalité organisée transnationale.

Si les stupéfiants traditionnels ont, pendant des décennies, constitué la cible privilégiée des politiques pénales et préventives, les évolutions actuelles révèlent une mutation préoccupante des modes opératoires criminels. Les réseaux criminels produisent de plus en plus de substances de synthèse aux compositions chimiques variables, ce qui rend leur suivi — ainsi que leur intégration dans les législations nationales — particulièrement complexe, compte tenu de la rapidité avec laquelle elles apparaissent sur les marchés illicites. La dangerosité de ces produits de synthèse est accentuée par leur facilité de fabrication et leur faible coût par rapport aux drogues classiques ; ils deviennent ainsi particulièrement attractifs pour les populations vulnérables, notamment les jeunes. Cette situation pose des défis majeurs aux décideurs publics et impose une responsabilité partagée à l'appareil judiciaire, aux forces de sécurité, ainsi qu'aux institutions de santé et d'éducation, afin de définir une approche globale et efficace.

Dans ce contexte, des questions majeures ont surgi quant à la capacité de la politique pénale nationale à suivre le rythme de ces évolutions, ainsi qu'à l'efficacité des textes juridiques actuels pour appréhender ces substances nouvellement créées. Par ailleurs, la réalité impose des défis supplémentaires liés aux méthodes modernes de trafic et de promotion — qu'elles transitent par des réseaux numériques ou par des canaux de transport légitimes —, ce qui nécessite la mise en œuvre de nouveaux mécanismes d'enquête et de suivi, ainsi qu'un renforcement de la coopération sécuritaire et judiciaire, tant à l'échelle nationale qu'internationale. Ce séminaire national constitue une plateforme scientifique et institutionnelle permettant aux magistrats, universitaires, chercheurs, ainsi qu'aux responsables des secteurs de la sécurité et de la santé, d'échanger leurs expertises. L'objectif est de formuler une vision globale visant à renforcer la politique pénale